

Développer des grappes de parcs photovoltaïques au sol

La coopérative citoyenne Céléwatt (Bregues et Cayrayac, 46)

Depuis 2018, la société coopérative citoyenne Céléwatt produit de l'électricité équivalente à la consommation de 250 habitants au sein d'une centrale installée sur une friche agricole. Après l'installation d'un premier parc de 7 000m², dans une logique de préservation des espaces naturels et de prise en compte de la biodiversité, un deuxième projet est en cours d'installation et d'autres sont à l'étude.

Les partis-pris du projet :

- Une **initiative habitante** pour se réapproprier les questions énergétiques, gagner en résilience et en autonomie et garantir le but non-lucratif de la démarche
- Une gouvernance transparente et un financement citoyen avec l'appui de la région Occitanie
- Une **logique de moindre impact** (installations réversibles, coûts de désinstallation prévus) et de préservation de la biodiversité
- Une construction par des **entreprises locales**



Quel type de projet ?

Production d'électricité via une centrale solaire photovoltaïque au sol

Qui réalise ?

Céléwatt (coopérative citoyenne)

Qui sont les acteurs associés ?

Habitants
Communes d'accueil et voisines, intercommunalités, parc naturel régional
Région Occitanie
DDT
Associations locales
Enercoop et Quercy énergie
CAUE
Artisans locaux

Caractéristiques des sites et parcs photovoltaïques :

Implantation sur des friches agricoles inutilisées

Baux civils signés avec les communes pour 40 ans

Des **parcs de petite taille** qui ne nécessitent pas de permis de construire mais de simples déclarations de travaux.

Le parc de Bregues :

- 7000 m²
- 862 modules, 32 tables disposées en deux rangées, distantes d'environ 10m et longues de 185m.
- Seuls 0.4 ha/ 2ha de parcelle utilisés
- Production de **300 000 kWh/an prévus** (dépassée en 2019)

Le parc de Carayac :

- 3200m²
- Sera pourvu de **supports en bois de chêne brut et local**, plutôt qu'en acier galvanisé.

Fin de vie des panneaux : recyclage à la charge du fabricant (obligation légale depuis 2014)

Modèle économique :

- **Financement participatif** de 500 sociétaires permettant au capital social d'atteindre plus de 300 000 euros (souscriptions défiscalisées)
- Subvention de la **région Occitanie** qui abonde pour chaque euro citoyen investi
- **Rachat de la production d'énergie à tarifs préférentiels** par Enercoop sur 25 ans, 8c.€ (contrairement aux parcs en toiture, les parcs au sol ne bénéficient pas d'une obligation d'achat garantie par l'Etat). L'énergie est injectée dans le réseau.
- **Bénéfices** annuels équivalents à 300 000 € **réinvestis** dans de nouveaux projets
- En 2019, l'excédent d'électricité produit par rapport aux prévisions financières est cédé au fonds Energie solidaire et finance des **actions locales de lutte contre la précarité énergétique** et de sensibilisation aux éco-gestes, portées par Quercy Energies

Actions de préservation de la biodiversité et des espaces naturels :

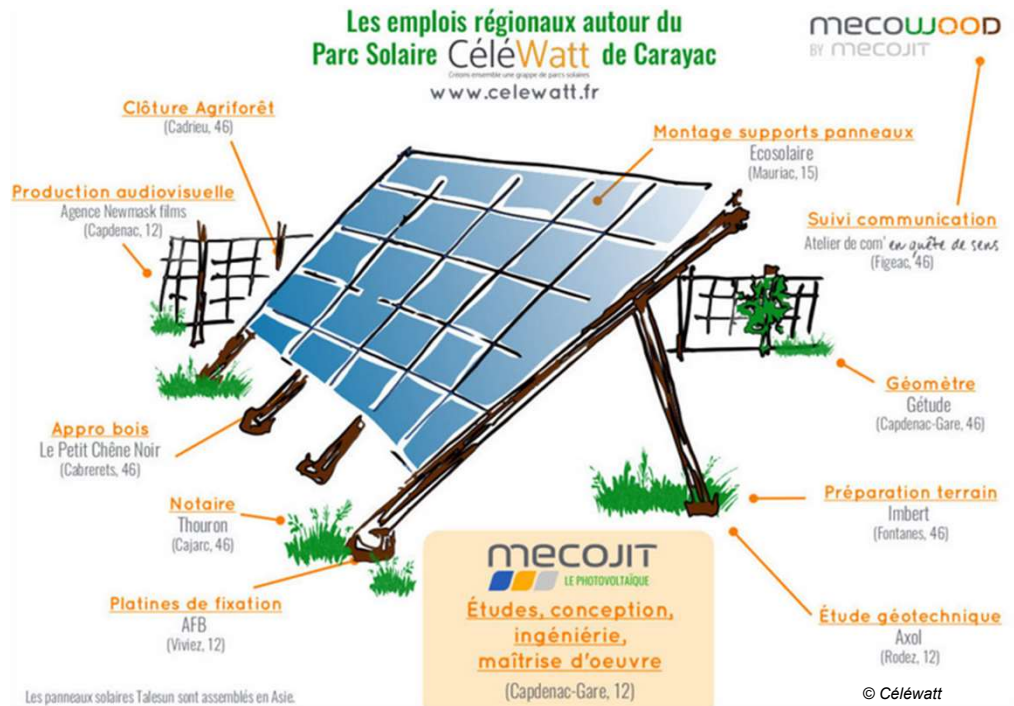
- Plantation de haies d'arbustes brises-vue adaptées à la faune
- Préservation de la Trame verte grâce à des passages laissés dans les barrières et des points les plus bas positionnés pour laisser passer des brebis.
- Etude d'impact faune/flore et suivi du site en partenariat avec le parc naturel régional des Causses du Quercy.



Structures en chêne local du site de Carayac
© Céléwatt

La gouvernance Céléwatt :

- SCIC SAS qui repose sur la mobilisation citoyenne, indépendante de tout groupe économique
- Les administrateurs gèrent la maîtrise d'ouvrage et la collecte du capital social
- Plusieurs collectivités et associations ont pris des parts dans la SCIC, au sein d'un collège « acteurs territoriaux » (PNR Causses du Quercy, CC Grand Figeac, Fédération départementale d'Energies du Lot, associations locales...)



Création de l'association Céléwatt

Le projet remporte l'AAP Energie citoyenne de la Région Occitanie

Présentation aux habitants puis à la DDT

Création de la SCIC Céléwatt

Signature du bail

Début des travaux

Raccordement du site au réseau et inauguration

Le site de Brengues a produit plus d'énergie que nécessaire à son installation

Lancement du projet de Carayac

Début du chantier de Carayac

2016

2017

2018

2019

2020

[Présentation vidéo du projet](#) par le département du Lot

Contact : contact@celewatt.fr